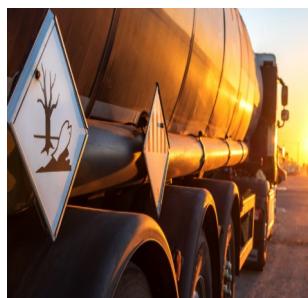




D!CRIM

Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs

SAINT-CONTEST 2025



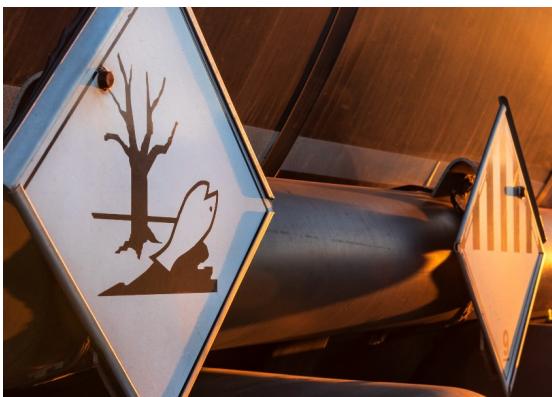


DI CR IM



**Document
d'Information Communal
sur les Risques Majeurs**

SAINT-CONTEST 2025





D!CRIM

Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs

SAINT-CONTEST
2025

ÉDITO



Comme toutes les villes de France, Saint-Contest est exposée aux risques majeurs et technologiques et la prévention commence par l'information.

Celle-ci doit permettre d'acquérir une bonne connaissance du risque, d'évaluer notre vulnérabilité et d'adopter un comportement adéquat en cas d'aléa majeur.

Ce Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM) a pour objectif de vous présenter les risques concernant notre territoire communal et de vous permettre d'appréhender au mieux ces évènements exceptionnels.

Être vigilant et informé reste la meilleure des façons d'acquérir les bons réflexes de sauvegarde. Aussi, ce document simple, concis et pratique vous invite à être acteur de votre propre sécurité.

Lisez-le attentivement et conservez-le précieusement afin de le consulter en cas de besoin.

Soyez assurés que les autorités, les élus et les services de la mairie sont impliqués au quotidien pour votre sécurité et seront mobilisés à vos côtés en cas de crise.

Le Maire,

Jean-Marc PHILIPPE

LES RISQUES MAJEURS

04 
INONDATION

06 
FEU D'ESPACES NATURELS

08 
ÉPIDÉMIE ou PANDÉMIE

09 
MOUVEMENT DE TERRAIN

11 
SÉISME

13 
TRANSPORT DE MATIERES DANGEREUSES

15 
CLIMATIQUE GRANDS FROIDS

16 
CLIMATIQUE LA CANICULE

17 
CLIMATIQUE VENTS VIOLENTS

18 
CLIMATIQUE LES ORAGES

20 
RADON

22 
ENGINS DE GUERRE

23 
KIT D'URGENCE

24 
CONSIGNES GÉNÉRALES

25 
NOTES

Qu'est-ce qu'un risque majeur ?

Un risque majeur peut entraîner de graves dommages aux personnes, aux biens et à l'environnement. Deux critères caractérisent le risque :

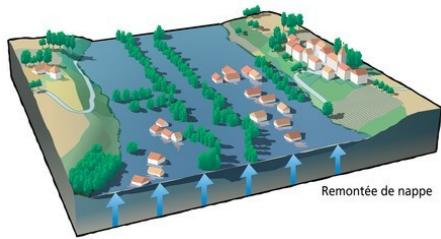
- **une faible fréquence** : l'homme et la société peuvent être d'autant plus enclins à l'ignorer, que les catastrophes sont peu fréquentes ;
- **une énorme gravité** : nombreuses victimes, dommages importants aux biens et à l'environnement.

Un événement potentiellement dangereux (aléa) n'est un risque majeur que s'il s'applique à une zone où des enjeux humains, économiques, environnementaux ou patrimoniaux sont présents.

INONDATION



LE RISQUE SUR LA COMMUNE



Les inondations à Saint-Contest sont des inondations de type torrentielles, c'est à dire liées à une augmentation brutale du débit des eaux, avec des écoulements très rapides et un transport important de matériaux.

Du ruissellement urbain peut également être observé lors de fortes pluies sur le territoire communal.

Si des événements pluvieux exceptionnels surviennent et engendrent une recharge exceptionnelle, le niveau de la nappe peut alors atteindre la surface du sol et provoquer une inondation "par remontée de nappe".

Liberté
Égalité
Fraternité



QUE FAIRE EN CAS D'...

Premier risque naturel en France, les inondations concernent une très grande majorité des territoires français.

INONDATION ?

Avant une inondation

- **RENSEIGNEZ-VOUS** auprès de la mairie sur le type d'inondation qui vous concerne et les mesures de protection (lieux d'hébergement en cas d'évacuation, etc.)
- **FAITES RÉALISER** un diagnostic de vulnérabilité de votre maison
- **PRÉPAREZ** votre kit d'urgence 72 heures avec les objets et articles essentiels

- **PRÉVOYEZ** les dispositifs de protection à installer : sacs de sable, barrières amovibles (batardeaux) et le matériel pour surélever les meubles

- **AMÉNAGEZ** une zone refuge à l'étage, avec une ouverture permettant l'évacuation
- **OU IDENTIFIEZ** un lieu à proximité pour vous réfugier

Quand une inondation est annoncée et que l'eau monte

- **ÉLOIGNEZ-VOUS des cours d'eau, des berges et des ponts**
- **REPORTEZ** tous vos déplacements, que ce soit à pied ou en voiture
- **N'ALLEZ PAS CHERCHER** vos enfants à l'école ou à la crèche : ils y sont en sécurité
- **INFORMEZ-VOUS** sur les sites Météo-France et Vigicrues

- **INSTALLEZ** les dispositifs de protection, sans vous mettre en danger, et placez en hauteur les produits polluants
- **COUPEZ**, si possible, les réseaux de gaz, d'électricité et de chauffage
- **RÉFUGIEZ-VOUS** dans un bâtiment, en hauteur ou à l'étage, avec le kit d'urgence 72 heures
- **NE DESCENDEZ PAS** dans les sous-sols ou les parkings souterrains

Pendant toute la durée de l'inondation



- NE PRENEZ PAS VOTRE VOITURE, 30 cm d'eau suffisent à emporter une voiture



- ÉVITEZ DE TÉLÉPHONER afin de laisser les réseaux disponibles pour les secours



- RESTEZ À L'ABRI, n'évacuez votre domicile que sur ordre des autorités



- RESTEZ À L'ÉCOUTE des consignes des autorités

POUR EN SAVOIR PLUS : georisques.gouv.fr

© Bouscaren, Adolphe Lameyrie - CCI Normandie



Téléchargez
l'ensemble
des
consignes



CONSIGNES

EN CAS D'INONDATION

AVANT



- ▶ Fermez portes, fenêtres, soupiraux et aérations



- ▶ Coupez, si possible, les réseaux de gaz d'électricité et de chauffage



- ▶ Ne descendez pas dans les sous-sols et réfugiez-vous en hauteur, en étage



- ▶ Eloignez-vous des cours d'eau, des berges et des ponts

PENDANT



- ▶ Ne vous engagez ni en voiture ni à pied sur une route inondée. 30 cm suffisent pour emporter une voiture



LE RISQUE SUR LA COMMUNE

Les feux d'espaces naturels et cultivés peuvent concerner des broussailles, des cultures sur pied, des chaumes.



Le Risque À Saint-Contest

Historiquement, le département du Calvados était couramment confronté à ces feux d'espaces naturels ou cultivés d'ampleur limitée, notamment en période estivale. L'été 2019 a connu une recrudescence de feux à forte intensité et au développement très rapide.

Consignes aux Exploitants agricoles

Avant la récolte

- Prévenir la surchauffe par un entretien approprié
- S'équiper d'extincteurs et d'une tonne à eau à proximité des chantiers de récolte

Pendant la récolte

- Tenir compte des risques du chantier et intervenir plutôt sous le vent
- Éviter de moissonner aux heures les plus chaudes
- Conserver une hauteur de coupe suffisante pour ne pas générer d'étincelles avec les cailloux
- Réaliser des bandes coupe-feu en cas de parcelles de grande superficie
- Déchaumer préventivement auprès des habitations, le long des routes à grande circulation ainsi qu'au bord des zones sensibles
- Avoir un téléphone sur soi et maintenir un niveau de vigilance élevé

En cas d'incendie

- Avant toute chose, appeler les sapeurs-pompiers en composant le 18 ou le 112
- Indiquer le plus précisément le lieu, ce qui a pris feu, s'il y a un point d'eau à proximité
- Créer des coupe-feux en déchaumant sans se mettre en danger
- Orienter les secours à leur arrivée et collaborer avec les services de secours

Consignes aux citoyens

- Un simple mégot jeté par la fenêtre d'une voiture peut être à l'origine d'un départ de feu

- Ne pas faire de feu à proximité d'une zone d'herbes sèches ; il est d'ailleurs rappelé que l'incinération de déchets verts par les particuliers est interdite par règlement sanitaire départemental

- Lors d'un feu en lisière de zone pavillonnaire et qui menace de se propager aux haies, débarrasser les cabanons de jardin des matières combustibles



HISTORIQUE

Le département du Calvados était couramment confronté à ces feux d'espaces naturels ou cultivés d'ampleur limitée, notamment en période estivale.

L'été 2019 a connu une recrudescence de feux à forte intensité et au développement très rapide.



CONSIGNES

EN CAS D'INCENDIE

AVANT

L'incendie approche



- ▶ Laissez votre portail ouvert et dégagéz les voies d'accès
- ▶ Arrosez les abords
- ▶ Fermez les vannes de gaz et de produits inflammables



PENDANT

L'incendie est à votre porte



- ▶ Rentrez rapidement dans le bâtiment en dur le plus proche



- ▶ Fermez et arrosez les volets et portes
- ▶ Occultez les aérations et les bas de porte avec des linges mouillés
- ▶ Couvrez-vous le nez et la bouche avec un linge humide



- ▶ Ne vous approchez jamais d'un feu
- ▶ Ne sortez pas sans ordres des autorités

ÉPIDÉMIE OU PANDÉMIE

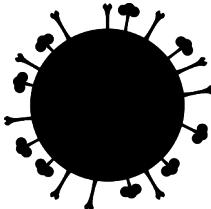


LE RISQUE SUR LA COMMUNE



- Une infection qui reste localisée géographiquement et sur une courte période de temps est définie comme une **épidémie**. C'est le cas par exemple de l'épidémie de grippe saisonnière en France métropolitaine qui apparaît uniquement pendant la période hivernale

- Une infection qui part d'une zone localisée puis s'étend au monde entier est définie comme une **pandémie**.



Épidémie ou pandémie Les gestes barrières



Porter un masque quand la distance d'un mètre ne peut pas être respectée



Eviter de se toucher le visage



Se laver régulièrement les mains ou utiliser une solution hydro-alcoolique



Respecter une distance d'au moins un mètre avec les autres



Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir à usage unique puis le jeter



Saluer sans serrer la main et arrêter les embrassades



HISTORIQUE

Cela a récemment été le cas du COVID. Il peut y avoir des pandémies limitées dans le temps, ou des pandémies qui durent très longtemps.



LE RISQUE

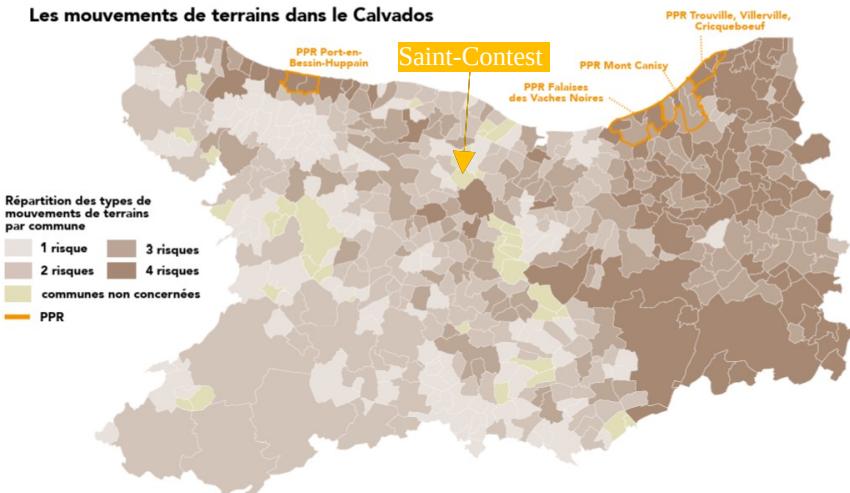
Les mouvements de terrain regroupent un ensemble de déplacements, plus ou moins brutaux, du sol ou du sous-sol, d'origine naturelle ou dû à l'activité humaine.

Ils se manifestent par :

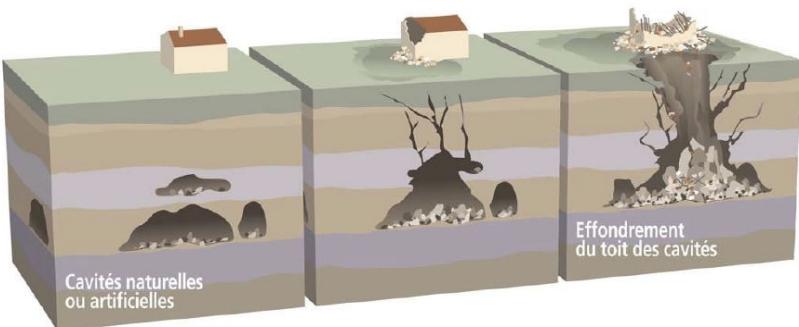
- Des mouvements lents ;
- Des mouvements rapides ;
- Des glissements ou éboulements sur les côtes à falaises.

Dans le Calvados

Les mouvements de terrains dans le Calvados



Pour la commune de Saint-Contest il y a 2 risques : les cavités/marnières ainsi que le retrait et gonflement des argiles.



Depuis 1999, aucun mouvement de terrain n'a pas été répertorié dans la commune.



CONSIGNES

EN CAS D'ÉBOULEMENT ET DE GLISSEMENT DE TERRAIN

PENDANT

à l'intérieur



- ▶ Protégez-vous la tête avec les bras

à l'extérieur



- ▶ Rentrez rapidement dans le bâtiment en dur le plus proche

APRÈS



- ▶ Fermez le gaz et l'électricité



- ▶ Éloignez-vous de la zone dangereuse
- ▶ Rejoignez le lieu de regroupement



- ▶ Évacuez les bâtiments et n'y retournez pas
- ▶ Ne prenez pas l'ascenseur



- ▶ Respectez les consignes des autorités

EN CAS D'EFFONDREMENT DU SOL

à l'intérieur



- ▶ Dès les premiers signes, évacuez les bâtiments et n'y retournez pas
- ▶ Ne prenez pas l'ascenseur

à l'extérieur



- ▶ Éloignez-vous de la zone dangereuse
- ▶ Rejoignez le lieu de regroupement



- ▶ Respectez les consignes des autorités



LE RISQUE SUR LA COMMUNE

Un séisme est une vibration du sol transmise aux bâtiments, causée par une fracture brutale des roches en profondeur créant des failles dans le sol et parfois en surface.

La France dispose d'un zonage sismique divisant le territoire national en cinq zones de sismicité croissante en fonction de la probabilité qu'un séisme survienne.

La commune de Saint-Contest est située en aléa faible, niveau 2.

Le risque sismique est l'un des risques majeurs pour lequel on ne peut agir ni sur l'aléa, ni sur la prévision. Le zonage sismique impose l'application de règle de construction parasismique pour les bâtiments neufs.



Les communes concernées par le risque sismicité faible (niveau 2)

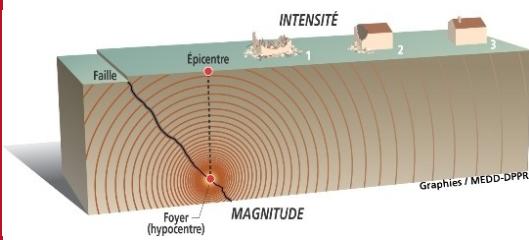
SÉISME



MAGNITUDE ET INTENSITÉ

Intensité : Échelle descriptive des effets et dommages constatés du séisme sur les personnes, constructions et l'environnement. Échelle arithmétique MSK à 12 degrés.

Magnitude : Quantité d'énergie libérée par un séisme, mesurée sur l'échelle logarithmique de Richter. D'un degré à l'autre, l'énergie est multipliée par 31,6.





Téléchargez
l'ensemble
des
consignes



CONSIGNES

EN CAS DE SÉISME

PENDANT

à l'intérieur



- ▶ Abritez-vous sous un meuble solide ou approchez-vous d'une structure porteuse
- ▶ Protégez-vous la tête avec les bras

APRÈS

à l'intérieur



- ▶ Fermez le gaz et l'électricité



- ▶ Ne touchez pas aux fils électriques tombés par terre



- ▶ Rejoignez le lieu de regroupement



- ▶ Si vous êtes en rez-de-chaussée évacuez les bâtiments et n'y retournez pas
- ▶ Ne prenez pas l'ascenseur



- ▶ Éloignez-vous des bâtiments, pylônes, arbres...



- ▶ Si vous êtes en voiture restez-y et garez-vous à distance des bâtiments



LE RISQUE SUR LA COMMUNE

Le Transport de Matières Dangereuses (TMD) par voie routière, ferroviaire, aérienne, fluviale, maritime et par canalisation génère un risque directement lié à la dangerosité des produits (inflammables, toxiques, comburants, explosifs ou radioactifs).

La commune de Saint-Contest est concernée par le transport de matières dangereuses étant proche du périphérique, ce risque est donc présent et il est important de savoir comment réagir.

RECONNAÎTRE LES VÉHICULES TMD

Les véhicules TMD comportent des panneaux indiquant la nature du risque. Un panneau orange permet d'identifier la matière transportée.

Ces substances peuvent engendrer divers effets :

- Une explosion
- Un incendie
- Un dégagement de nuage毒ique
- Une pollution des sols ou une pollution aquatique

MESURES DE GESTION DU RISQUE

La réglementation internationale impose des normes de fabrication aux véhicules, des formations aux chauffeurs, des signalisations spécifiques. Des contrôles techniques des véhicules de transports de matière dangereuses par route sont organisés.



Les bons réflexes face au risque :





CONSIGNES

EN CAS D'ACCIDENT DE TRANSPORT DE MATIERES DANGEREUSES



- ▶ Rentrez rapidement dans le bâtiment en dur le plus proche
- ▶ Respectez les consignes des autorités



- ▶ Ne fumez pas
- ▶ Pas de flamme ni d'étincelle



LE RISQUE SUR LA COMMUNE

Il arrive que des phénomènes climatiques généralement ordinaires deviennent extrêmes et aient un impact important pour la sécurité des personnes.

Il peut s'agir du grand froid, du verglas, de la grêle.



Recommandations lors de Grands Froids

Éviter les expositions prolongées au froid et au vent ainsi que les sorties le soir et la nuit. S'habiller chaudement, de plusieurs couches de vêtements, avec une couche extérieure imperméable au vent et à l'eau.

Pour les personnes sensibles ou fragilisées : ne sortir qu'en cas de force majeure, rester en contact avec son médecin.

Attention aux moyens utilisés pour se réchauffer, les chauffages d'appoint ne doivent pas fonctionner en continu. Ne pas boucher les entrées d'air de votre logement. Par ailleurs, l'aérer quelques minutes.

Protéger les canalisations d'eau contre le gel.

Les bons réflexes

VIGILANCE ORANGE

Neige
Verglas



Consignes de prudence



Il est fortement déconseillé aux automobilistes et professionnels du transport de circuler



SI VOUS DEVEZ CIRCULER
Renseignez-vous sur les conditions de circulation voir en bas à droite



Préparez votre déplacement
Respectez les restrictions de circulation et déviations mises en place



Adaptez votre conduite et facilitez le passage des engins de déneigement



Protégez-vous et les autres en dégagant la neige et en salant les trottoirs devant votre domicile



Ne touchez en aucun cas à des fils électriques tombés au sol



Tenez-vous informé des éventuelles restrictions de circulation pour les transports de marchandises/voyageurs

Pour les conditions de circulation
www.bison-fute.gouv.fr
0800 100 200 (numéro vert)



Mettez-vous à l'abri avant de faire une photo, de tweeter ou de poster



Si vous n'êtes pas sûr d'une information/image, ne la propagez pas autour de vous



Taguez les comptes ci-dessous pour signaler tout événement lié à la vigilance



LE RISQUE SUR LA COMMUNE

Il arrive que des phénomènes climatiques généralement ordinaires deviennent extrêmes et aient un impact important pour la sécurité des personnes.
Il peut s'agir de la canicule.



La canicule

Un épisode de canicule présente de très fortes chaleurs le jour et la nuit durant au moins **3 jours consécutifs**.

Les principales pathologies liées à la chaleur sont la **fatigue** pouvant entraîner des **étourdissements**, un **malaise**, les **crampes musculaires**, la **déshydratation**. D'autres symptômes comme la constipation, la perte de poids ou encore l'hypotension artérielle et la tachycardie peuvent survenir. Le risque le plus grave est le coup de chaleur, qui peut entraîner le décès.

Pendant les fortes chaleurs, **se protéger** en adoptant les gestes suivants :

- Rester au frais et boire de l'eau (eau gélifiée ou l'eau pétillante pour les personnes qui font des fausses routes), éviter les boissons à forte teneur en caféine type café, thé ou très sucrées comme les sodas ;
- Se mouiller le corps, fermer les volets et fenêtres ;
- Privilégier les activités douces, manger frais et équilibré, éviter l'alcool ;
- Prendre des nouvelles des plus fragiles ;
- En cas de malaise, appeler le 15.

Il est aussi important de **surveiller son alimentation**. Manger suffisamment, en privilégiant des aliments riches en eau (fruits, crudités, légumes, soupes froides, compotes...). Enfin, éviter de manger ou de boire des produits glacés.

Personnes les plus fragiles : s'inscrire sur le registre canicule

Le registre canicule permet de recenser sur un fichier communal les personnes qui souhaitent se faire aider en cas d'épisodes caniculaires. Il s'agit d'un service gratuit et confidentiel. Il a pour vocation de localiser les populations les plus à risque, qui seront régulièrement contactées par les services de leur ville pendant toute la durée de l'alerte, afin de s'assurer qu'elles n'ont pas besoin d'aide. Si la personne appelée ne répond pas, et que la non-réponse est jugée inquiétante, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), chargé de ces appels, peut envoyer un élu ou un agent municipal qui pourra en dernier recours contacter les pompiers. La demande d'inscription doit être réalisée soit par la personne concernée (ou son représentant légal) soit par un tiers (entourage de la personne ou service intervenant auprès d'elle).

A savoir : Le registre canicule est déployé quand le plan canicule de niveau 3 est activé : ce niveau correspond à une période de chaleur intense (34 degrés en moyenne) avec des températures nocturnes se maintenant à des niveaux élevés, soit au-dessus des 20 degrés en moyenne, sur plus de 3 jours consécutifs.

Les bons réflexes

CANICULE, FORTES CHALEURS
ADOPTEZ LES BONS RÉFLEXES

MOUILLER SON CORPS ET SE VENTILER

BOIRE RÉGULIÈREMENT DE L'EAU

MANGER EN QUANTITÉ SUFFISANTE

ÉVITER LES EFFORTS PHYSIQUES

NE PAS BOIRE D'ALCOOL

DONNER ET PRENDRE DES NOUVELLES DE SES PROCHES

MAINTENIR SA MAISON AU FRAIS : FERMER LES VOLETS LE JOUR

EN CAS D'URGENCE, APPElez LE 15

©Ministère de la Santé

En cas d'épisode de forte chaleur, un numéro d'information et de conseil mis à votre disposition du public, Canicule info service.



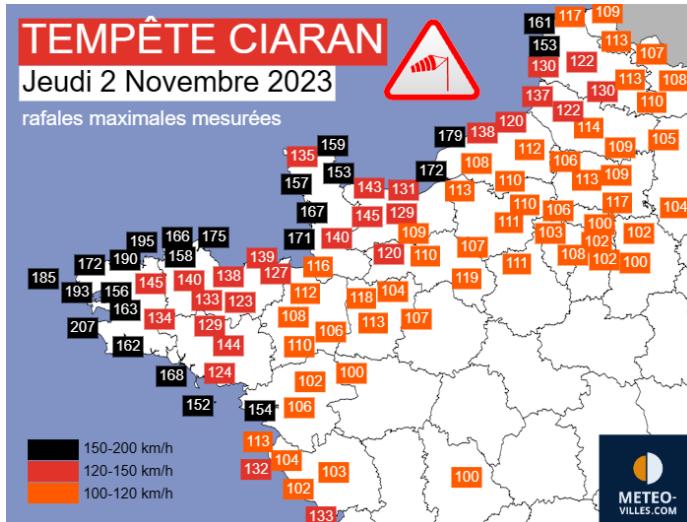
Pour une information en temps réel de la situation météorologique, la carte de vigilance de Météo France est mise à jour à minima 2 fois par jour à 6h et 16h sur le site : vigilance.meteofrance.fr



LE RISQUE SUR LA COMMUNE

Il arrive que des phénomènes climatiques généralement ordinaires deviennent extrêmes et aient un impact important pour la sécurité des personnes.

Il peut s'agir d'une tempête, d'un vent violent, de la grêle.



Les dangers du vent

Un vent est en général estimé violent donc dangereux lorsque sa vitesse atteint 80 km/h en vent moyen et 100 km/h en rafales dans l'intérieur des terres.

Les dégâts pouvant être causés par des vents violents :

- Toitures et cheminées endommagées
- Arbres ou candélabres arrachés
- Véhicules déportés sur les routes
- Coupure d'électricité et de téléphone
- La circulation routière peut également être perturbée



Les bons réflexes

RISQUE VENT VIOLENT : ADOPTEZ LES BONS RÉFLEXES



METTEZ-VOUS
À L'ABRI



INFORMEZ-VOUS
ET RESPECTEZ
LES CONSIGNES



RANGEZ OU FIXEZ
LES OBJETS SENSIBLES
AU VENT



SI LE PHÉNOMÈNE
EST ACCOMPAGNÉ DE
FORTES PLUIES
RESPECTEZ LES CONSIGNES
DÉDIÉES AU RISQUE
PLUIE-INONDATION



NE VOUS APPROCHEZ
NI DES ARBRES
NI DES LIGNES
ÉLECTRIQUES



LE RISQUE SUR LA COMMUNE

Il arrive que des phénomènes climatiques généralement ordinaires deviennent extrêmes et aient un impact important pour la sécurité des personnes. Il peut s'agir des orages.



Les recommandations pour protéger les personnes contre la foudre

- Éviter les activités extérieures, connues pour être particulièrement dangereuses par temps d'orage : cyclisme, travaux électriques, de la réparation de toiture.
- Il est impératif de ne jamais s'abriter sous un arbre, surtout si cet arbre est isolé. Le risque de foudroiement d'un arbre isolé en espace ouvert est environ 50 fois supérieur à celui d'une personne debout.
- En espace ouvert (champs, pré) ne porter aucun objet, en particulier métallique, qui émerge au-dessus de la tête : fourche, faux, club de golf... Surtout ne jamais s'abriter sous un parapluie ouvert.
- Il faut penser à s'écartier de toute structure métallique, notamment de pylônes, de poteaux, de clôtures, afin de ne pas être victime d'une électrocution par « tension de toucher ». Ce phénomène se produit en particulier à l'instant où la structure métallique est foudroyée.
- Dans une habitation dont la protection intérieure contre la foudre n'a pas été spécialement réalisée (même si l'habitation est équipée d'un paratonnerre), éviter de toucher des pièces métalliques telles que conduites et robinets d'eau, de prendre un bain ou une douche, de toucher les machines électrodomestiques (machine à laver, lave-vaisselle).
- Il est vivement recommandé de débrancher le cordon d'alimentation secteur et le câble d'antenne d'un téléviseur, et de les éloigner d'au moins un mètre du poste. Un téléviseur non protégé et non débranché peut en effet « imploser » lors d'une forte surtension, constituant ainsi un risque pour les personnes se trouvant dans la même pièce.

Les bons réflexes

VIGILANCE ORAGE



- **RESPECTEZ** les consignes des autorités
- **INFORMEZ-VOUS** auprès de Météo-France et de votre préfecture



Limitez vos déplacements et mettez-vous à l'abri



Ne vous abritez pas sous un parapluie, sous les arbres ou contre une paroi



Ne touchez en aucun cas aux fils électriques tombés au sol



CONSIGNES

EN CAS DE RISQUE CLIMATIQUE

GRAND FROID



- ▶ Évitez les expositions prolongées au froid
- ▶ Évitez les sorties le soir et la nuit



- ▶ Habillez-vous chaudement, de plusieurs couches, dont une imperméable
- ▶ Couvrez-vous la tête et les mains



- ▶ Ne prenez pas la voiture en cas de neige ou de verglas
- ▶ Informez-vous de l'état des routes

CANICULE



- ▶ La journée, fermez volets, rideaux et fenêtres
- ▶ Aérez la nuit



- ▶ Mouillez-vous le corps régulièrement (brumisateur, gant, douche, bain)



- ▶ Buvez beaucoup d'eau environ 1,5 l par jour
- ▶ Mangez normalement

VENT VIOLENT



- ▶ Limitez vos déplacements.
- ▶ Limitez votre vitesse sur route et autoroute



- ▶ Ne vous promenez pas en forêt et sur le littoral



- ▶ Rangez ou fixez les objets sensibles aux effets du vent ou susceptibles d'être endommagés

ORAGE



- ▶ Abritez-vous
- ▶ Tenez-vous éloigné des zones boisées



- ▶ Évitez les promenades en forêt et les sorties en montagne



- ▶ Évitez d'utiliser le téléphone et les appareils électriques



RADON

DÉFINITION

Le radon est un gaz naturel radioactif, inodore et incolore dont l'inhalation présente un risque pour la santé.

Ce gaz provenant de la désintégration de l'uranium et du radium au sein de la croûte terrestre se diffuse dans l'air et se dissout dans l'eau. Il émet des particules rayonnantes, qui une fois inhalées se logent dans les voies respiratoires et favorisent l'apparition et le développement du cancer des poumons. Le risque s'accroît avec le temps d'exposition et la concentration en radon de l'air. C'est principalement par le sol que le radon transite et se répand dans l'intérieur des bâtiments.

Le risque sur la commune A Saint-Contest

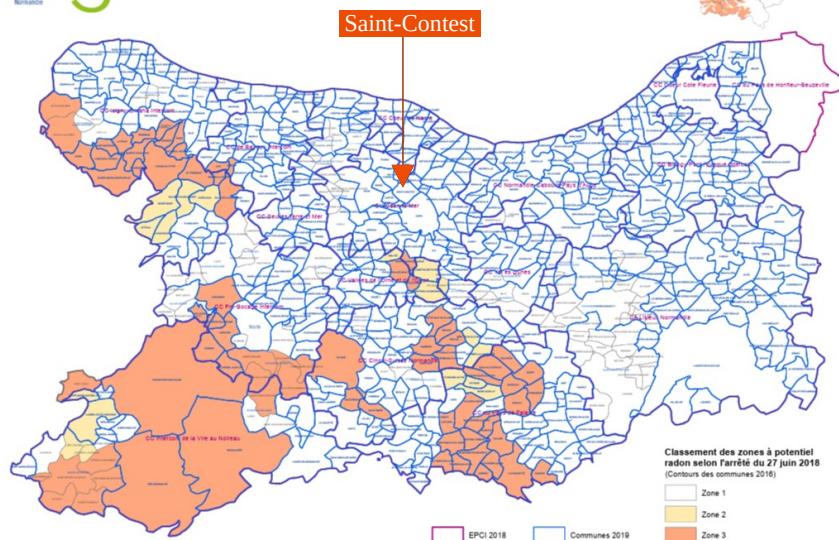
Depuis 2004, le Calvados est classé comme département prioritaire pour le radon.

Cependant, le risque dans la commune de Saint-Contest est relativement faible, en zone 1.



Le potentiel radon par commune dans le Calvados

Selon l'arrêté du 27 juin 2018



LES BONS GESTES À ADOPTER



Etanchéifier

- Assurez l'étanchéité des voies potentielles d'entrée du radon vers les pièces de vie (fissures, planchers...).



Bien ventiler

- Vérifiez le bon fonctionnement du système d'aération et entretenez le régulièrement.
- N'obturez pas les grilles d'aération.
- Ventilez le vide-sanitaire ou le sous-sol lorsqu'ils existent.



Pour les fumeurs : engagez une démarche active de sevrage tabagique.



Et, dans tous les cas : de l'air !

- Aérez les pièces du logement au moins 10 minutes par jour, hiver comme été.

Si des concentrations élevées persistent après la mise en œuvre de ces gestes, contactez un professionnel du bâtiment.



CONSIGNES

EN CAS DE RADON

EMPÊCHER LE RADON D'ENTRER DANS LE BÂTIMENT



- ▶ Assurez-vous de l'étanchéité à l'air mais aussi à l'eau entre le bâtiment et le sous-sol et les murs



- ▶ Veillez à obturer les passages autour des gaines et au niveau des fissures du plancher et du mur

ÉVACUER LE RADON PRÉSENT



- ▶ Assurez-vous que le bâtiment possède un système d'aération qui fonctionne et permet un renouvellement d'air suffisant



- ▶ Traitez le soubassement du bâtiment (vide sanitaire, cave, dallage sur terre-plein) en le ventilant mécaniquement ou naturellement

LE RISQUE Engins de Guerre

Le risque engin de guerre concerne le risque d'explosion et/ou d'intoxication lié à la manutention après la découverte d'anciennes munitions de guerre ou encore liés à un choc lors de travaux.



HISTORIQUE

A Saint-Contest, où d'importants combats ont eu lieu lors du Débarquement est concernée par le risque ENGINS DE GUERRE.



Une bombe d'aviation anglaise de la seconde guerre mondiale a été désamorcée le 15 janvier 2023 à Colombelles.

Le centre de déminage de Caen intervient pour tout enlèvement terrestre dans le Calvados.

- Ne surtout pas déplacer, ni même toucher
- Repérer et baliser
- S'éloigner sans courir
- Collecter les renseignements
- Aviser les autorités compétences : Police (17) ou (112) depuis un téléphone portable
- Empêcher quiconque de s'approcher

SI VOUS DÉCOUVREZ UN ENGIN EXPLOSIF OU SUSPECT



N'Y TOUCHEZ PAS !



- 1 Prévenez immédiatement la police ou la gendarmerie en composant le 17 ou contactez votre mairie.



- 2 Prenez une photo et repérez sa localisation pour faciliter l'intervention des démineurs.



- 3 Éloignez-vous de la zone et dissuadez les curieux de s'en approcher.





RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

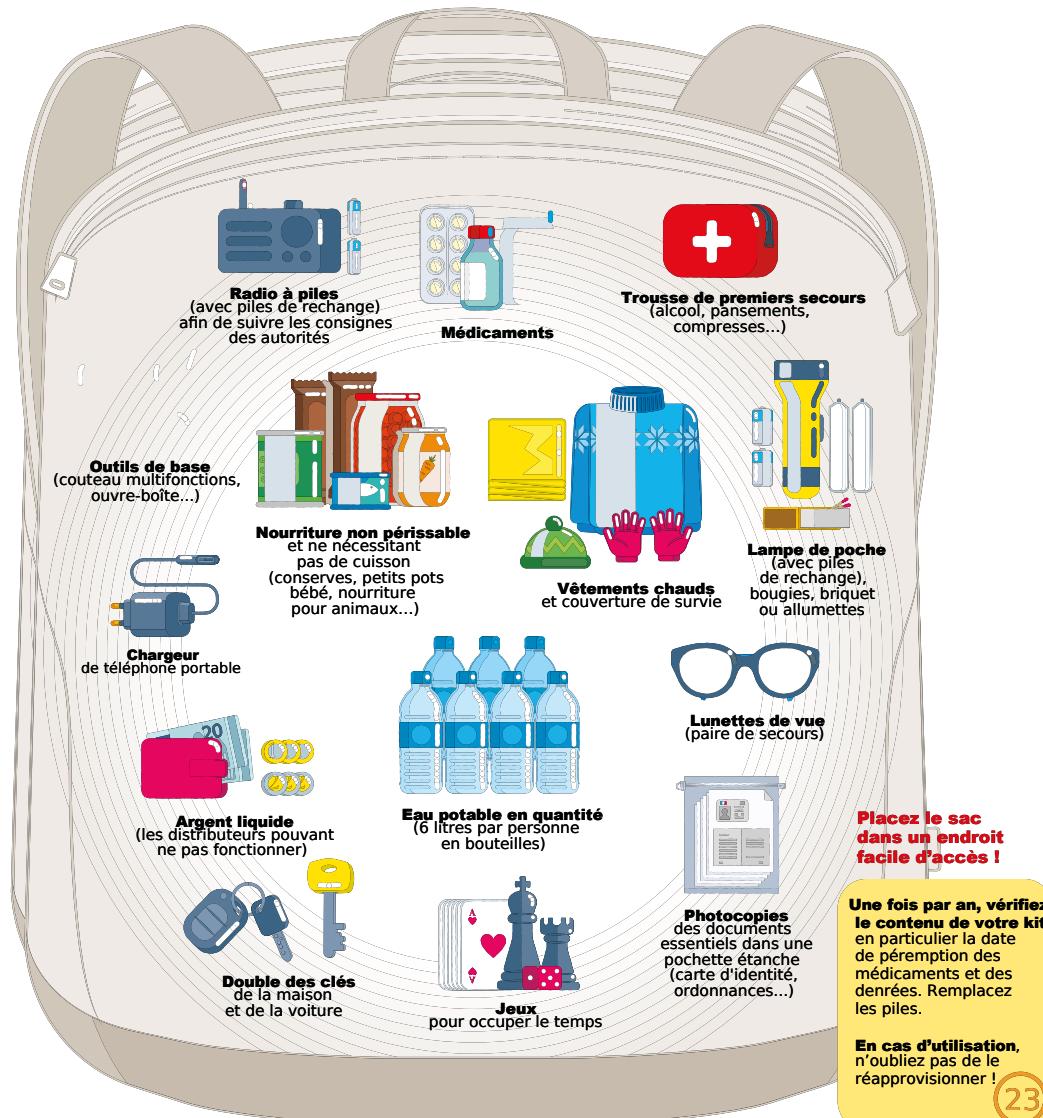
Liberté
Égalité
Fraternité

Votre kit d'urgence



Coupures d'électricité, de gaz et d'eau courante, routes impraticables... lorsqu'une catastrophe majeure survient,

les premières 72 heures sont souvent les plus éprouvantes. Ce kit préparé à l'avance vous permettra de rester chez vous plus sereinement dans l'attente des secours. Il vous sera aussi très utile en cas de départ précipité.





CONSIGNES GÉNÉRALES



LES MOYENS D'ALERTE DE LA COMMUNE



FR-alert



Automate d'appel



Porte à porte



Panneaux à messages variables



Saint-Contest



Ensemble mobile d'alerte



Sirène



Corne de brume

CONSIGNES GÉNÉRALES



- ▶ Écoutez la radio
- ▶ Restez informé



- ▶ Respectez les consignes des autorités



- ▶ N'allez pas chercher les enfants à l'école



- ▶ Ne téléphonez pas libérez les lignes de secours



- ▶ Ne prenez pas l'ascenseur

LES NUMÉROS UTILES

Mairie de Saint-Contest
02 31 44 56 14

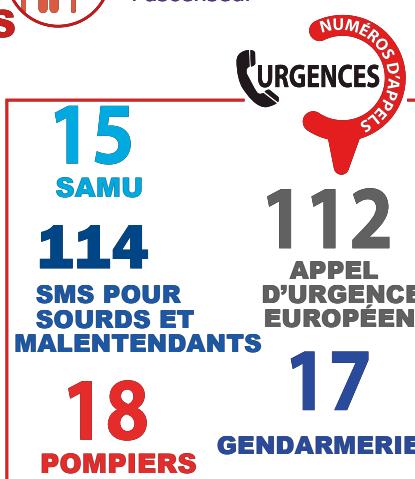
Préfecture du Calvados
02 31 30 64 00

SOS Médecin
36 24

CHU de CAEN
02 31 36 06 31 06

Centre antipoison d'Angers
02 41 48 21 21

Hôtel de Police de Caen
02 31 29 22 22



102,6 FM

LES SITES UTILES

- ▶ Météo-France : <https://meteofrance.com/>
- ▶ Géorisques : <https://www.georisques.gouv.fr/>
- ▶ Le site internet de la commune : <https://www.mairie-saint-contest.fr/>

Tutos risques :





NOTES

NOTES



NOTES



